



DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 – NOTE N° 9

Thématique :	<input checked="" type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs, Jeunesse & Territoires <input type="checkbox"/> Compétitions & Vivre Ensemble <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input checked="" type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 0		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

DISPOSITIONS A FAIRE VALIDER PAR LE PROCHAIN COMITE DIRECTEUR CONCERNANT LES DISPOSITIONS SPORTIVES

1 – Validation du ranking

Comme convenu dans la Note COVID n°3, il vous est rappelé les étapes relatives au ranking.

Etape 1 : Concernant l'établissement du ranking (sectorisé ou non pour les Ligues Régionales) avec la prise en compte des décisions des dossiers aujourd'hui en cours ;

Etape n°2: Il est nécessaire de valider le ranking de chaque division en Bureau Directeur de la structure concernée et de publier celui-ci sur son site internet;

Etape n°3: Transmission du ranking ;

- Pour la Pré-Nationale: Transmission à la Commission Fédérale des Compétitions par mail (sportive@ffbb.com) avant le 30 avril 2020 ;
- Pour les Comités: Transmission à la Ligue Régionale.

Lors de votre prochain Comité Directeur, et après établissement du ranking, un vote devra valider l'établissement du ranking.

« La commission sportive a établi un ranking par division. Ce ranking est présenté au Comité Directeur. Le Comité Directeur réuni ce jour, valide le ranking proposé. Il sera transmis (soit à la Commission Fédérale des Compétitions, soit à la Ligue Régionale) »

2. Arrêt des compétitions

Chacun des Comités Directeurs de Ligue et de Comité doit valider et entériner la décision prise par le Bureau Fédéral concernant l'arrêt nécessaire de nos compétitions. Chacun pour son niveau de compétition doit confirmer l'arrêt des compétitions.

« En raison des mesures nationales prises par le gouvernement et au regard des circonstances exceptionnelles, le Bureau Fédéral réuni les 28 et 29 mars 2020 a décidé l'arrêt des compétitions seniors et jeunes.

Pour garantir une équité sur l'ensemble du territoire les décisions fédérales prises à l'occasion de ce Bureau s'appliquent à l'ensemble des compétitions de clubs (championnats et coupes, championnats de clubs 3x3), seniors et jeunes, fédérales, régionales et départementales

Le Comité Directeur, réuni ce jour, confirme l'ensemble des mesures prises par le Bureau Fédéral et leurs applications pour les compétitions et championnats du CD XX ou LRXX. »

Contact : Secrétariat Général

E-mail : secretariatgeneral@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Stéphanie PIOGER Vice-Présidente	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2020-05-05 SG DISPOSITIONS FEDERALES COVID 19 NOTE 9	